

ÉTUDIANT.E AU SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (Poste étudiant d'une durée de 17 semaines – de mai à août 2025)

Souhaitez-vous joindre une équipe dynamique et efficace où vous ferez la différence? La MRC de Vaudreuil-Soulanges vous offre la possibilité de vous épanouir auprès d'une équipe où la communication et la collaboration sont de mise et où vous serez appelé.e à vous impliquer dans différents projets. Vous participerez au développement de l'une des plus belles régions du Québec. Ayant 76 % de son territoire situé dans une zone agricole et ayant un fort développement en milieu urbain avec 11 des 23 municipalités faisant partie de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), la région de Vaudreuil-Soulanges est reconnue pour sa qualité de vie ainsi que pour son riche patrimoine naturel et culturel. En plein essor économique, social et culturel, la MRC a à cœur l'aménagement durable de son territoire. La MRC dessert 23 municipalités et a le souci constant d'intégrer un développement vert à l'ensemble de ses projets. Joignez-vous à nous!

Responsabilités

Relevant du directeur de l'aménagement du territoire et de la géomatique, l'**étudiant.e en aménagement du territoire** aura les responsabilités suivantes :

- Appuyer les conseillers en aménagement du territoire pour ce qui suit :
 - Procéder et produire des analyses, études et rapports reliés aux dossiers d'aménagement du territoire avec les outils de géomatique;
 - Effectuer le suivi du schéma d'aménagement, notamment en effectuant les analyses de conformité des règlements municipaux y compris ceux inclus dans le processus de concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé 3^e génération;
 - Assurer le suivi et documenter les dossiers en lien avec la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ);
- Possibilité de travailler sur la révision du plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC et sur la mise en œuvre du plan régional des milieux humides (PRMHH) de la MRC;
- Prendre des notes et rédiger des comptes rendus afin d'appuyer les conseillers en aménagement du territoire;
- Possibilité de faire des présentations aux divers comités techniques et politiques;
- Assurer les liens avec les 23 municipalités de la MRC en appui aux conseillers en aménagement du territoire;
- Effectuer toutes autres tâches connexes à sa fonction selon les directives de la MRC.

Exigences

- Être étudiant.e au baccalauréat ou à la maîtrise en aménagement du territoire ou en urbanisme, ou toutes autres formations jugées pertinentes, terminées ou en cours;
- Connaissance des lois reliées à l'aménagement du territoire, notamment la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LAU) et la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (LPTAA);
- Excellente capacité d'analyse et de synthèse;
- Facilité à rédiger et posséder une bonne maîtrise du français tant à l'écrit qu'à l'oral;
- Maîtriser les logiciels de Microsoft 365 suivants : Word, Excel, PowerPoint et Outlook;
- Bonne connaissance des outils et des logiciels de géomatique, par exemple : Suite ESRI (ArcGis, ArcMap);
- Habiletés interpersonnelles et communicationnelles : esprit d'équipe, collaboration, entregent et approche client très développée;
- Capacité d'adaptation, flexibilité, polyvalence et volonté d'apprendre;
- Sens des responsabilités, autonomie, jugement et initiative;
- Facilité à mener plusieurs dossiers et à interagir avec divers intervenants.

Atouts

- Connaissance du milieu municipal.

Conditions et avantages offerts

- Salaire compétitif pour les étudiants;
- Semaine de travail de 35 h;
- Accès aux véhicules électriques pour les déplacements ou kilométrage remboursé;
- Stationnement et café gratuits;
- Politique de télétravail;
- Horaire d'été (du 2 juin au 29 août);
- Terrasse extérieure et activités sociales;
- Politique de santé et sécurité au travail;
- Politique sur le harcèlement et la violence au travail.

Ce poste est temporaire pour une durée approximative de 17 semaines de mai à août 2025 (date de début et de fin de contrat flexible en fonction des études). Le salaire correspond à la classe 1 et l'échelon 1 de la convention collective en vigueur (taux horaire : 22,06 \$). Si vous souhaitez relever ce défi, veuillez faire parvenir votre candidature au plus tard le 11 mai 2025 au Service des ressources humaines par courriel à l'adresse suivante : recrutement@mrcvs.ca. Nous remercions toutes les personnes qui manifesteront leur intérêt, toutefois, seul.e.s les candidat.e.s retenu.e.s seront joint.e.s.

